

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 9 août 2018 à 13 h 45  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement  
M. Craig Sauvé, conseiller de ville  
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ABSENTS :**

Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement  
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :**

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement  
Mme Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut  
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs  
M. Paulo Ferreira, directeur – Travaux publics (par délégation)  
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social  
M. Sylvain Villeneuve, directeur – Aménagement urbain et patrimoine

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 13 h 55.

---

**CA18 22 0214**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que soumis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**10.03 - Période de commentaires des élus**

Aucun commentaire.

---

**10.04 - Période de questions et commentaires du public**

Aucune question.

---

**CA18 22 0215**

**Ordonnance autorisant le bruit pendant l'exécution des travaux, dans le cadre de l'utilisation du micro tunnelier, pour la construction du bassin de rétention William, durant les 7 jours de la semaine, du 12 août 2018 au 28 septembre 2018 (dossier 1187601002)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., B-3) de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance afin d'autoriser le bruit lors de l'exécution de travaux de micro tunnelage, afin d'installer une conduite d'amenée, dans le cadre de la réalisation du projet de construction du bassin de rétention William, et ce du lundi au samedi de 7 h à 19 h et le dimanche de 8 h à 19 h, pour la période allant du 12 août 2018 au 28 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1187601002

---

**70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

---

À 13 h 57, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

---

Benoit Dorais  
Maire d'arrondissement

---

Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 août 2018.

---

Initiales Caroline Thibault